

Rapport

Générale

colonial

Rapport n° 19 mai 1937 Commission d'enquête dans les colonies, pays de protectorat et sous mandat.

n° 19

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
15 mai 1937

Numéro JO
n° 487 du 30/06/1937

Date du numéro
30 juin 1937

TEXTE INTÉGRAL

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Paris, le 19 mai 1937 Monsieur le Président, En exécution de l'article 1^{er} de la loi du 30 janvier 1937 portant ouverture d'une enquête dans les colonies, pays de protectorat et sous mandat, le décret du 4 février 1937 a constitué une commission destinée à rechercher quels sont les besoins et les aspirations légitimes des populations habitant les territoires extérieurs. En vue de résoudre certaines difficultés d'application et afin de répondre aux vœux formulés par la commission des affaires étrangères du Sénat et par la commission de l'Algérie, des colonies et des pays de protectorat de la Chambre des députés, il est apparu opportun d'apporter quelques modifications à ce texte en ce qui concerne la composition de la commission d'enquête. Tel est l'objet du projet de décret que nous avons l'honneur de soumettre à votre haute sanction. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'hommage de notre profond respect

Le Président conseilLéon blumLe Ministre des affaires étvangéreyon Delbos.Le Ministre des colonbs,Marins MoUrET.